

>> Yvon Pesant, maire de Saint-Marcel-de-Richelieu et membre du comité Aménagement et Environnement de la MRC des Maskoutains

Matelas de paille flottant et cohabitation harmonieuse

L'EXPÉRIENCE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

TÉMOIGNAGE

En mai dernier, les élus de la MRC des Maskoutains ont adopté une résolution visant à modifier leur schéma d'aménagement afin de permettre le recours au matelas de paille flottant comme toiture de structure d'entreposage de fumier liquide. Un de ces élus témoigne ici du processus qui a amené cette prise de décision.

La majorité des personnes intéressées par le sujet auront déjà lu sur la technique du matelas de paille flottant pour assurer un meilleur contrôle des odeurs pouvant être générées à partir des structures d'entreposage de lisier, et ce, peu importe le type d'élevage dont il peut s'agir. Aussi, je ne m'attarderai pas sur les aspects techniques d'un tel dossier en me permettant tout de même d'inviter les lecteurs qui ne l'ont pas encore fait à consulter la fiche préparée par la Fédération des produc-

teurs de porcs du Québec (FPPQ) à cet effet (voir l'encadré, p. 34).

L'historique de la réglementation

D'abord, il faut savoir que dans la municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains, depuis l'entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire (RCI), le 20 mars 2003, la toiture est obligatoire sur toutes les structures d'entreposage de fumier liquide de porcs, de veaux de lait,

de poules pondeuses, de renards et de visons. Les éléments dudit RCI se trouvent aujourd'hui compris dans le schéma d'aménagement révisé de la MRC et les municipalités locales doivent s'y conformer.

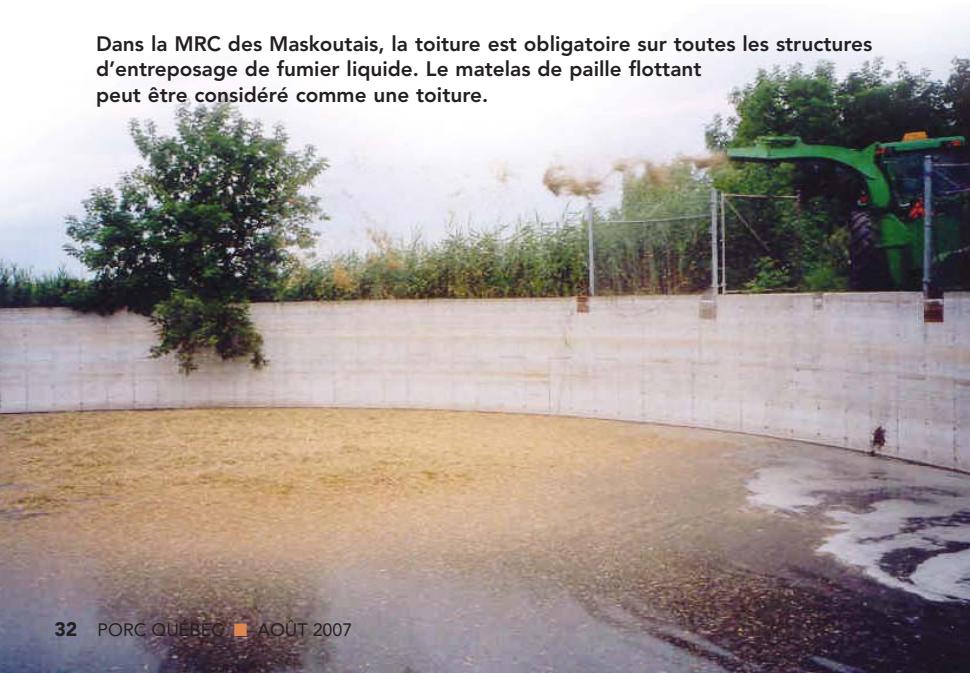
Cette mesure retenue par la MRC avait été reconnue conforme à ses grandes orientations en matière d'aménagement du territoire et de cohabitation harmonieuse par le gouvernement du Québec, étant donné la rareté des arbres sur de très vastes superficies et la dispersion possible des odeurs sur de très grandes distances dans le territoire visé. Désormais, il ne serait plus vraiment possible pour une autre MRC d'adopter un tel RCI vu que le projet de loi 54, tel que sanctionné le 1^{er} novembre 2004, permet à une municipalité locale, qui trouverait et prouverait justifié de le faire, d'obliger l'installation d'une toiture sur les fosses à lisier de porc.

Après avoir très sérieusement étudié la question sous différents angles, les membres du conseil ont décidé d'aller de l'avant et d'adopter une résolution, le 9 mai dernier, pour modifier le schéma d'aménagement révisé en vigueur. Cette modification vise donc à permettre aux éleveurs d'avoir recours à la technique du matelas de paille flottant au même titre qu'à d'autres types de toiture sur les fosses.

La gestion des odeurs, une responsabilité municipale

Tout en reconnaissant l'importance de faire en sorte que l'industrie porcine puisse se développer d'une manière viable et rentable dans la MRC, la population et les élus trouvaient également important que cela se fasse en prenant en considération une présence des gens très bien répartie

Dans la MRC des Maskoutais, la toiture est obligatoire sur toutes les structures d'entreposage de fumier liquide. Le matelas de paille flottant peut être considéré comme une toiture.



à la grandeur du territoire maskoutain. La réglementation dont il est question avait alors été pensée en fonction de la ville-centre de Saint-Hyacinthe, des autres noyaux urbains ou villageois de plus ou moins grande importance, des îlots de développement résidentiels trouvés ici et là sur le territoire de la MRC et des alignements de maisons le long de pratiquement tous les chemins publics, dans un milieu rural toujours fortement agricole. Et, en 2007, cela demeure toujours aussi vrai qu'il y a quatre ans.

Toutefois, il y avait lieu de prendre en considération les montants d'argent requis pour l'installation d'une toiture de même que l'efficacité et la durabilité de la technique retenue. Dans notre MRC comme un peu partout ailleurs, on constatait que les toitures vraiment rigides et faites de matériaux durables commandaient un investissement important de l'ordre de 40 000 à 70 000 \$ alors que beaucoup de toitures « gonflables », dont le coût pouvait



Le matelas flottant doit être composé de paille d'orge, avoir une épaisseur de 20 cm et être présent du 15 juin au 1^{er} octobre.

aller de 20 000 à plus de 35 000 \$, avaient souvent tendance à se déchirer ou à partir au vent, lorsque ce dernier soufflait avec une certaine force. De plus, il faut considérer tous les inconvénients, les désagréments et les grosses dépenses supplémentaires que cela peut occasionner aux producteurs aux prises avec un semblable problème.

Or, toutes les personnes ayant participé à l'activité de démonstration de la technique du matelas de paille flottant chez les producteurs Claude Heine à Saint-Dominique et Pierre Désourdy à Saint-Valérien, dans la MRC des Maskoutains, sont revenues convaincues de son efficacité pour assurer, sinon une élimination complète, à tout le moins une réduction très significative des odeurs. Et ce, même lorsque ces personnes étaient placées, par rapport aux fosses à lisier, du côté opposé à la provenance des vents. Il n'en fallait pas plus pour que s'enclenche le processus de modification de notre schéma d'aménagement révisé.

Un dossier à suivre

Évidemment, tout cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Certains pouvaient remettre en question l'efficacité réelle de la méthode. C'est pourquoi les membres du Comité d'aménagement et environnement ont tenu à rencontrer Pierre Benoît de la firme F. Bernard experts-conseils pour en savoir un peu plus long sur le sujet et sur les expériences ayant été conduites ailleurs, que ce soit à Varennes, au Québec, ou à différents endroits au Manitoba.

Il a aussi fallu s'interroger sur la manière dont on allait s'assurer de la

Un matelas de paille d'orge est efficace, simple et peu coûteux pour éliminer les odeurs.

Fiche technique et sites de démonstration sur les matelas de paille flottants

>> Raymond Leblanc,
agronome, conseiller
en agroenvironnement,
FPPQ

L'utilisation d'un matelas de paille d'orge flottant sur le lisier entreposé dans une fosse est une technique efficace, simple et peu coûteuse pour éliminer les odeurs durant une période d'environ trois mois. Pour promouvoir cette technique, la FPPQ a fait élaborer une fiche technique dans laquelle on y retrouve aussi de l'information sur l'installation d'un tuyau de déversement sous la surface du lisier. Par ailleurs, durant l'été et l'automne 2007, plusieurs syndicats régionaux de producteurs de porcs s'impliquent dans l'organisation de sites de démonstration pour faire connaître cette technique auprès des producteurs, des conseillers agricoles, des élus municipaux ou de toutes autres personnes concernées.

La fiche intitulée *Technique de réduction des odeurs – Matelas de paille flottant et tuyau de déversement sous la surface du lisier* est disponible sur le site Internet de la FPPQ au www.leporcduquebec.qc.ca sous la rubrique « Pour en savoir plus...; Documents et publications; Environnement ».

bonne gestion du matelas de paille flottant. Les responsables du dossier de l'aménagement du territoire à la MRC, François Lestage et Réal Campeau, se sont chargés de cette question. C'est dire que, dès que le gouvernement du Québec aura autorisé – on peut le souhaiter collectivement – l'entrée en vigueur de la réglementation modifiée, les inspecteurs municipaux auront désormais un rôle de plus à jouer. De plus, les producteurs et leur agronome mandataire auront à soumettre des garanties par rapport au bon fonctionnement des opérations et au respect des normes en regard de l'épaisseur du matelas de paille (20 centimètres)

et des dates entre lesquelles ce dernier doit être présent et conforme (du 15 juin au 1^{er} octobre).

Aussi, considérant la rareté possible de la paille d'orge, on s'est demandé si d'autres types de paille pouvaient tout aussi bien faire l'affaire. Pour le moment, on s'en est tenu à la paille d'orge, c'est-à-dire celle qui donne les meilleurs résultats connus, en se disant que, si de nouvelles expériences concluantes avec d'autres matériaux donnaient des résultats intéressants pour le contrôle des odeurs nous aviserais en temps et lieu. L'important est que tout le monde y trouve satisfaction. ♪

